

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N° 564 | 12 juillet 2024



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



CHU de Guyane : les instances des hôpitaux valident le projet d'établissement support à l'unanimité



Ces dernières semaines, les conseils de surveillance et commissions médicales d'établissement des trois hôpitaux ont été consultés pour donner leur avis sur la création du groupement de coopération sanitaire (GCS) qui chapeautera les trois établissements et qui conventionnera avec l'Université de Guyane, dans le cadre du futur CHU de Guyane. Leurs membres ont approuvé le projet à l'unanimité. Ce fut également le

cas de la commission médicale de groupement et du comité stratégique du GHT, ainsi que du conseil municipal de Cayenne, ville siège du futur CHU. Hier, les élus de la CTG ont été informés à leur tour.

Le GCS-ES sur de bons rails

C'est à un véritable marathon que s'est astreint Christophe Bouriat, ces dernières semaines. Le directeur général du Centre Hospitalier de Cayenne, établissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT), a présenté l'établissement qui chapeautera les trois hôpitaux publics dans le cadre du futur CHU de Guyane à toutes les instances qui doivent être consultées ou informées : les conseils de surveillance et les commissions médicales d'établissement des hôpitaux de Cayenne, Kourou et Saint-Laurent du Maroni, la commission médicale de groupement et le comité stratégique du GHT, ainsi que le conseil municipal de Cayenne, commune du siège du futur CHU. Tous ont donné un avis favorable au projet de groupement de coopération sanitaire établissement de santé (GCS-ES). Ce GCS-ES, doté de la personnalité morale – à la différence d'un GHT – pourra conventionner avec l'Université de Guyane qui a créé l'unité formation recherche (UFR) santé la semaine dernière ([*lire la Lettre pro de vendredi dernier*](#)).

Christophe Bouriat a également présenté l'établissement, pour information, au directoire, au comité social d'établissement (CSE) et à la commission des soins infirmiers, de rééducation et médicotechnique des hôpitaux qui en dispose. Hier, ce fut au tour des élus de la Collectivité territoriale (CTG) d'être informés sur le sujet. Cette présentation lui a donné l'occasion de préciser que le siège du futur GCS-ES sera installé à Cayenne mais en dehors du Centre Hospitalier de Cayenne « pour ne pas donner l'impression qu'il y a une rupture de neutralité et que le Centre Hospitalier de Cayenne aurait les mains libres pour tout piloter. Ce n'est pas le but recherché puisqu'il faut avancer à trois. » Les élus ont également été informés des filières pressenties pour que leurs autorisations soient transférées au GCS.

Le GHT envisage de déposer le dossier de création du GCS-ES à l'ARS, la semaine prochaine. Une ultime présentation sera faite aux membres de la commission spécialisée de l'offre de soins (Csos), en septembre. Le directeur général de l'ARS pourra alors prendre l'arrêté de création de l'établissement.

Les directions travaillent sur les outils du futur CHU



En juin s'était tenu un premier séminaire de direction afin de préparer le futur CHU de Guyane ([*lire la Lettre pro du 7 juin*](#)). Un deuxième a réuni les équipes de direction et les chargés de mission territoriaux mardi 2 juillet, dans le cadre de la Semaine CHU. Les échanges ont principalement porté sur les outils à mettre en place au niveau des finances, de l'architecture informatique entre les trois hôpitaux et de l'organisation interne. Il s'agit par exemple d'organiser les transferts financiers du futur GCS-ES, qui encaissera les recettes liées aux activités médicales et chirurgicales qui lui seront transférées, et les trois hôpitaux, qui continueront de supporter les charges liées à ces mêmes activités. Cela permettra de maintenir l'équilibre financier de l'ensemble des établissements.

À partir de la fin du mois, les équipes de direction des trois hôpitaux se réuniront en comité de direction toutes les semaines afin de poursuivre leurs travaux. La prochaine Semaine CHU se déroulera la semaine du 9 septembre. Ce format mensuel sera maintenu au moins jusqu'en décembre.

Direction : des fiches de poste publiées en octobre

Le séminaire de direction de la semaine dernière a également permis aux participants de discuter de l'organigramme du futur CHU de Guyane. Certaines directions seront dotées d'un directeur territorial, comme il en existe déjà avec les directeurs de projet territoriaux des affaires médicales ou des achats. Les fiches de poste sont en cours de rédaction. Les offres seront publiées en octobre. Les créations de postes seront limitées à la mise en œuvre des nouvelles missions CHU ; les candidatures internes seront encouragées, précise Chantal Le Bot, secrétaire générale du Centre Hospitalier de Cayenne.

Projet médico-soignant : la version augmentée a été transmise à l'ARS qui rendra son avis d'ici la fin du mois d'août

La semaine dernière, de derniers ateliers se sont tenus afin de rédiger le projet médico-soignant du futur CHU de Guyane. Le document a été transmis en début de semaine. L'Agence régionale de santé transmettra son avis en retour comme cela avait été fait lors de la première version en novembre dernier. Le document fixe, pour chacune des filières de soins, les objectifs de prise en charge et les modalités opérationnelles pour le permettre : création d'équipes territoriales, coordination entre les équipes des différents hôpitaux, création de fédérations médicales inter-hospitalières... Une fois le document validé, les équipes pourront démarrer les projets de filière et leur réorganisation, sans même attendre la création du CHU.

Vingt-six référents de filière désormais désignés

Dans le cadre des travaux préparatoires au futur CHU de Guyane, une quarantaine de filières de soins ont été identifiées. Chacune est dotée d'un ou deux référents médicaux pour la coordonner. Vingt-six ont d'ores et déjà été désignés. Deux l'ont été la semaine dernière lors du comité stratégique du GHT. Il s'agit du Dr Caroline Pétorin, cheffe de service oncologie au CHC, pour la filière oncologie-cancérologie et du Dr Vincent Bobiller pour la santé mentale. En mars, il avait succédé au Dr Caroline Janvier comme chef de pôle santé mentale de l'hôpital de Cayenne.

Vingt-quatre autres référents de filière avaient été nommés lors du comité stratégique du 9 février. Il s'agit des :

- Dr Mohamed Drak Alsibai (CHC) : anatomo-cytopathologie ;
- Dr Anne-Christèle Dzierzek (CHC) : Anesthésie ;
- Pr Magalie Pierre-Demar (CHC) : Biologie ;
- Dr Olivier Laborde (CHK) : chirurgie gynécologique ;
- Dr Anicet Sika (CHC) : chirurgie pédiatrique ;
- Dr Claude Benedetto (Chog) : chirurgie vasculaire ;
- Dr Hakim Amroun (CHC) : chirurgie viscérale ;
- Pr Pierre Couppié et Dr Romain Blaizot (CHC) : dermatologie ;
- Pr Nadia Sabbah (CHC) : endocrinologie – diabétologie – nutrition ;
- Dr Anne-Christèle Dzierzek : équipe douleur – objectif centre antidouleur ;
- Dr François Coisne et Dr Benjamin Faivre (CHC) : équipes de soins palliatifs adultes et pédiatriques ;
- Dr Najeh Hcini (Chog) : gynécologie-obstétrique ;
- Dr Dominique Louvel (CHC) : hépato-gastroentérologie ;
- Pr Magaly Zappa (CHC) : imagerie ;
- Pr Félix Djossou (CHC) : infectiologie ;
- Dr Franklin Samou-Fantcho (Chog) : médecine interne ;
- Dr Tanguy Gbaguidi (CHC) : néphrologie – hémodialyse ;
- Pr Bertrand de Toffol (CHC) : neurologie ;
- Dr Christophe Le Breton (CHC) : odontologie ;
- Pr Narcisse Elenga (CHC) : pédiatrie ;
- Dr Nicaise Blaise (CHC) : pharmacie ;
- Pr Hatem Kallel (CHC) : soins critiques ;
- Pr Jean Pujo (CHC) : urgences ;
- Pr Vincent Ravery (CHK) : urologie.

Les autorisations pressenties pour être transférées au 1er janvier

Le GCS-ES disposera de ses propres autorisations de médecine et de chirurgie. A ce stade, les autres activités dont les autorisations pourraient lui être transférées par les trois hôpitaux au 1er janvier 2025 sont :

- La pharmacie à usage intérieur ;
- La radiologie diagnostique et interventionnelle ;
- L'anatomo-cytopathologie ;
- La biologie ;
- La médecine d'urgence ;
- Les soins critiques ;
- Le traitement du cancer – chirurgie mammaire ;
- Le traitement du cancer – chirurgie gynécologique ;
- Le traitement du cancer – chirurgie urologique ;
- La gynécologie-obstétrique ;

- Le prélèvement des tissus et organes ;
- La cardiologie interventionnelle.
- Le lactarium ;
- Le dépôt d'urgence vitale des produits sanguins labiles.

CHU de Guyane 2025 : appel à volontaires pour la consultation du personnel hospitalier



En prévision de la création du CHU de Guyane en janvier 2025, l'Agence régionale de santé (ARS) et la direction de l'établissement support du groupement hospitalier de territoire (GHT) de Guyane lancent un grand temps d'écoute et de dialogue auprès des personnels hospitaliers des hôpitaux publics du territoire. Cette démarche a pour objectif de permettre aux professionnels des trois hôpitaux publics de s'exprimer directement et librement sur leur vision du futur CHU et de réfléchir collectivement aux conditions de réussite du projet. L'agence Grand Public a été mandatée pour accompagner l'ARS Guyane et le GHT sur l'ensemble de cette démarche.

Dix rencontres se tiendront de septembre à début décembre. Elles réuniront au total environ la moitié des personnels des trois hôpitaux publics. En amont, l'agence Grand Public réalisera une enquête audiovisuelle auprès d'un panel de plusieurs dizaines de professionnels des hôpitaux publics de Cayenne, Kourou, Saint-Laurent du Maroni et des hôpitaux de proximité. Ce film et un second tourné avec des habitants du territoire établiront un état des lieux de la réflexion des salariés et des habitants à propos du futur CHU. Ils seront diffusés en introduction des dix réunions d'échanges à venir. Les personnels volontaires pour participer au film, qu'ils soient médicaux ou non médicaux, de tous les métiers, de tous les âges, sur l'ensemble des hôpitaux de Guyane sont invités à se faire connaître par courrier électronique auprès d'Anna Miquel (anna.miquel@grand-public.net) ou d'Ana Divac (ana.divac@grand-public.net).

Dengue

Epidémie terminée sur le Maroni



La semaine dernière, la circulation de la dengue était en légère hausse sur l'ensemble du territoire. Avec 240 cas cliniquement évocateurs, elle est revenue au niveau de quinze jours plus tôt. « La tendance est variable selon les secteurs : hausse dans les secteurs du Littoral Ouest et des Savanes, légère hausse dans le secteur de l'Île-de-Cayenne et baisse

dans le secteur Intérieur Est, signale Santé publique France, dans un [bulletin de surveillance épidémiologique](#) diffusé hier. L'épidémie est terminée dans les secteurs du Maroni et de l'Oyapock. Le sérotype DENV-2 a été majoritairement identifié la semaine dernière (67% de DENV-2 et 33% de DENV-3 parmi les prélèvements sérotypés). »

EN BREF

◆ Infections respiratoires aiguës : circulation élevée, reprise de la bronchiolite

La circulation des infections respiratoires aiguës (IRA) s'est maintenue à un niveau élevé, la semaine dernière, avec 1 410 cas en médecine de ville, indique Santé publique France, dans un bulletin de surveillance épidémiologique diffusé hier. Une épidémie de grippe est en cours et le Sars-CoV-2 circule activement. SpF signale une « reprise de la circulation du virus respiratoire syncytial (VRS) et une hausse des passages aux urgences pour bronchiolite », particulièrement à l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni.

S'agissant des diarrhées, l'activité est stable à un niveau élevé en médecine de ville, modérée et en baisse dans les CDPS, et modérée et en légère hausse aux urgences.

Le nombre d'accès palustres diagnostiqué dans le système de soins était faible et en nette diminution au cours des deux dernières semaines, avec trois accès recensés. Tous étaient dus à *Plasmodium vivax*, dont une réviviscence.

◆ L'équipe mobile psychiatrie précarité recherche des participants pour l'étude Epicea



L'étude Epicea, menée par l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) du Centre Hospitalier de Cayenne, a pour objectif de d'estimer le nombre de personnes présentant des troubles de santé mentale ainsi que le nombre de personnes présentant des addictions chez les populations précaires de l'Île-de-Cayenne. Cet état des lieux permettrait d'adapter l'offre de soins médico-sociales. Les promoteurs de l'étude souhaitent inclure 150 participants majeurs pour des entretiens de soixante à quatre-vingt-dix minutes. Ils invitent les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social qui souhaitent davantage de renseignements ou qui pensent pouvoir aider pour les inclusions à les contacter au [0694 21 43 84](tel:0694214384), ou à empp.guyane@ch-cayenne.fr ou à marc.ommari@ch-cayenne.fr.

◆ Beyfortus : 83 % d'efficacité en vie réelle en France



Dans la Lettre pro du 5 juillet, nous vous informions que le Beyfortus (nirsévimab) serait disponible dans les officines de Guyane à compter de la semaine du 12 août. Il sera distribué par les grossistes-répartiteurs via le circuit classique du médicament et sa prise en charge s'effectuera dans les conditions de droit commun. Il pourra être proposé dans les établissements de santé dotés de maternités à partir du 15

septembre.

Une étude cas-témoin prospective multicentrique, publiée dans le [New England Journal of Medicine](#), montre qu'au cours de la campagne 2023-2024, l'anticorps monoclonal a permis de prévenir les hospitalisations pour bronchiolite à virus respiratoire syncytial (VRS) avec une efficacité estimée de 83%. Il s'est également révélé efficace à 69,6 % pour réduire les admissions en unité de soins intensifs pédiatriques (Usip) et à 67,2 % pour prévenir le besoin d'une assistance ventilatoire.

« Cette étude en situation réelle évaluant l'efficacité du nirsévimab dans les trois mois suivant sa mise en œuvre à l'échelle nationale a montré que la prophylaxie par le nirsévimab était efficace

contre la bronchiolite associée au VRS entraînant une hospitalisation chez les nourrissons de moins de 12 mois, y compris les cas graves ayant conduit à une admission en USIP et à une assistance respiratoire », concluent les auteurs.

◆ Première édition des Ehpad'Olympiades



A quelques jours des jeux Olympiques de Paris, les résidents des Ehpad du Centre Hospitalier de Cayenne, du Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais et de Saint-Paul, ainsi que les usagers du jardin d'Ebène et des services à domicile du centre médico-social de l'Ebène ont participé à la première édition des Ehpad'Olympiades.

Plusieurs épreuves sont organisées pour les résidents et usagers, chaque semaine dans un établissement différents. Hier, elles se sont déroulées à l'Ehpad Edmar-Lama.

◆ Nouveau CHU de Guadeloupe : l'accueil des patients espéré pour début 2025



Dans un entretien à APMnews, Eric Guyader, directeur général du CHU de Guadeloupe, estime que le nouveau CHU devrait être livré en décembre et accueillir ses premiers patients début 2025. Ce chantier fait suite à l'incendie dont a été victime l'actuel CHU fin 2017.

Le transfert des services devrait s'étaler sur six à huit semaines, précise Eric Guyader. Après les fonctions supports logistiques et médicales, dont la pharmacie, le pôle parents-enfants devrait être le premier à s'installer dans le nouveau site. Suivront les réanimations et le bloc opératoire, puis les services de médecine et les urgences adultes.

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Un décret permet le dépistage sans ordonnance de plusieurs IST

La loi de financement de la Sécurité sociale 2023 prévoyait que serait pris en charge le dépistage sans ordonnance de plusieurs infections sexuellement transmissibles. Un décret publié dimanche au Journal officiel en précise la liste. A partir de septembre, la participation des assurés est supprimée pour le dépistage sérologique de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH). Pour les assurés âgés de moins de 26 ans, elle l'est également pour les frais liés au dépistage des chlamydia, gonocoque, syphilis et hépatite B.

Offres d'emploi

■ Le groupe SOS Solidarités recrute



- Un **infirmier** pour sa communauté thérapeutique – centre de soins d’accompagnement et de prévention en addictologie avec hébergement (CDI, temps plein, poste basé à Roura, à pourvoir dès que possible). Candidature : CV à ct.guyane@groupe-sos.org.
- Un **psychologue** pour sa communauté thérapeutique – centre de soins d’accompagnement et de prévention en addictologie avec hébergement (CDI, temps plein, poste basé à Roura, à pourvoir dès que possible). [Consulter l’offre et candidater](#).

Agenda

Mardi 23 juillet

► **Les Matinées pour en parler**, organisées par GPS. [Les adolescents et le porno](#), de 9 heures à 12 heures à GPS, cité Jacarandas (Cayenne).

Jeudi 25 juillet

► **Les Matinées pour en parler**, organisées par GPS. [Les adolescents et le porno](#), de 9 heures à 12 heures à GPS (Saint-Laurent du Maroni) ;

Mercredi 31 juillet

► **Les Matinées pour en parler**, organisées par GPS. [La diversité sexuelle et de genre](#), de 9 heures à 12 heures à GPS, cité Jacarandas (Cayenne) ;

Jeudi 29 août

► **Les Matinées pour en parler**, organisées par GPS. [La diversité sexuelle et de genre](#), de 9 heures à 12 heures à GPS (Saint-Laurent-du-Maroni).

Du 9 au 12 septembre

► **Assises de la santé mentale et de la psychiatrie**, à Cayenne.

Lundi 14 octobre

► **Colloque « Santé sexuelle et société aux Antilles et en Guyane »** sur le campus de Troubiran, à Cayenne.

Du 15 au 18 octobre

► **Les AgiT, Assises guyanaises** d’infectiologie et médecine tropicale, à Cayenne.

Faites connaître vos événements dans l’agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour

GRIPPE & COVID



**En cas de
SYMPTÔMES,**

**je garde les
BONS RÉFLEXES !**



Consultez tous les numéros de La lettre Pro

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Dimitri GRYGOWSKI

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)